

COMMUNE DE BEON

CONSEIL MUNICIPAL du 2 mars 2015 à 19 h

COMPTE RENDU

Le conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire le deux mars deux mille quinze à dix-neuf heures, à la salle des fêtes de la commune, sous la présidence de **Monsieur Claude GRUET**.

ETAIENT PRESENTS : Mme Régine PASQUIER, Mme Lucette GATEAU, M. Patrick ROY, Mme Stéphanie MARTIN, M. Albert PRADIER, Mme Marie-Claude ALAIN, M. Claude BORELLO, Mme Valérie JOSSELIN, Mme Aurélie VALLOT.

Absents représentés :

- M. Denis STEINVILLE par Mme Régine PASQUIER
- M. Jérôme THOMAS par Mme Stéphanie MARTIN
- M. Francis MISSAULT par M. Claude BORELLO

Absent : M. Didier SASSIAT

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Valérie JOSSELIN

Le quorum est atteint, le conseil adopte à l'unanimité le compte rendu de la séance du 24 novembre 2014, puis délibère sur les questions suivantes :

DELIBERATIONS :

Communauté de Communes du Jovinien

1/ Mme PASQUIER expose aux membres du conseil municipal le projet du transfert de la compétence Relais d'Assistantes Maternelles « le Relais Kangourou » à la CCJ.

Transfert adopté à l'unanimité

2/ M. ROY expose aux membres du conseil municipal le projet de transfert de la compétence PLU (Plan Local d'Urbanisme) afin de réaliser un PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal),

Transfert adopté à l'unanimité

↳ **GrDF**

1/ M. le Maire expose aux membres du conseil municipal la demande de GrDF concernant l'installation et l'hébergement sur la commune d'équipements nécessaires à la mise en place de l'infrastructure de télérelève des compteurs communicants pour la distribution publique de gaz naturel.

Adoptée à l'unanimité

2/ Pour information : des travaux de mise en conformité « rue de la fontaine » seront prochainement programmés.

↳ **Participation aux frais scolaires 2014-2015 pour un enfant scolarisé sur Joigny**

Cette délibération est reportée en raison de la non-réception à ce jour de renseignements demandés auprès de la ville de Joigny.

↳ **Fédération des Eaux Puisaye – Forterre**

1/ Adhésion des communautés de communes du bassin du Loing amont (Compétence Rivière)

Adoptée à l'unanimité

2/ Adhésion de nouvelles communes et communauté de communes (compétence ANC) :

BRION – GUERCHY – RONCHERES - VILLEVALLIER – NEUILLY ; communauté de communes du Seignelois (BEAUMONT, BELLECHAUME, BRIENON-S/Ar., CHAMPLOST, CHEMILLY-S/Y., HAUTERIVE, HERY, MERCY, MONT-ST-SULPICE, ORMOY, PAROY EN OTHE, SEIGNELAY, VENIZY), et la communauté de communes Avallon Vézelay Morvan (ANNAY-LA-COTE – ANNEOT - -ASNIERES-SOUS-BOIS - -ASQUINS – ATHIE – AVALLON – BLANNAY – BROSSES – CHAMOUX - CHATEL-CENSOIR - CUSSY-LES-FORGES - DOMECEY-SUR-CURE - DOMECEY-SUR-LE-VAULT – ÉTAULE - FOISSY-LES-VEZELAY - FONTENAY-PRES-VEZELAY – GIROLLES – GIVRY – ISLAND - LICHERES-SUR-YONNE - LUCY-LE-BOIS – MAGNY – MENADES – MONTILLOT - PIERRE-PERTHUIS – PONTAUBERT – PROVENCY - SAINTE-MAGNANCE - SAINT-MORE - SAINT-PERE - SAUVIGNY-LE-BOIS – SERMIZELLES – THAROISEAU – THAROT – THORY - VAULT-DE-LUGNY – VEZELAY - VOUTENAY-SUR-CURE

Adoptée à l'unanimité

↳ **Salle des fêtes - Encaissement d'un chèque**

Monsieur le Maire expose aux membres du conseil municipal que lors d'une location de salle des fêtes en décembre dernier, des dégradations importantes ont été constatées (tables cassées, extincteurs vidés...).

Afin de couvrir les dégâts, le chèque de 500 € de caution n'a pas été restitué et doit être encaissé.

Adoptée à l'unanimité

Informations et décisions:

↳ **Projets d'investissement en vue du budget 2015**

- Réaménagement de l'office traiteur de la salle des fêtes + remplacement du lave-vaisselle vétuste
- Réhabilitation du bâtiment « mairie-école » (mise aux normes des toilettes, assainissement, toiture préau, réparation des fissures...)

↳ **Demande de subvention des instituteurs de Béon pour le voyage de fin d'année**

- Après en avoir entendu les observations de chacun, le conseil municipal a décidé de ne pas donner suite à cette demande. Des explications seront données prochainement aux instituteurs.

↳ **Point sur le recensement de la population**

- Le recensement de la population est terminé, les chiffres seront définitifs quand fin d'année 2015. Dans l'ensemble, l'enquête n'a pas été « simple ». Beaucoup de courriers ont dû être envoyés afin de mener cette enquête dans les délais.

↳ **Rappel des prochaines dates d'élections et réunion de conseil :**

1/ Un tour des élections le dimanche 22 mars 2015

2/ Deuxième tour des élections le dimanche 29 mars 2015

3/ Réunion de conseil pour le vote des budgets 2015, le lundi 30 mars.

↳ **RD 943 – Signalisation au sol :**

- Dans le but d'aider la commune de Béon, M. SORET, Président de la CCJ, a récemment rédigé un courrier au Président du Conseil Général de l'Yonne, pour attirer son attention sur le problème de sécurité routière lié à l'absence des bandes blanches.

↳ **Panneau « zone 30 » arraché**

- Le panneau « zone 30 » rue de la cour d'en haut a été, à nouveau, arraché !

INTERVENTION du PUBLIC

- Mme BOISSIN :
 - Revient sur le sujet RD 943, en précisant qu'elle a été récemment doublée dans la traversée par une petite voiture. **Réponse collective** : *malheureusement cela arrive très souvent*
 - Informe le conseil que le coffret « éclairage public » de Vaugenêts a été endommagé. **Réponse** : *la réparation sera effectuée au plus tôt*
 - L'emplacement de stationnement prévu à Béon-le-Bas est-il toujours d'actualité. **Réponse** : *oui cet emplacement est prévu dans le PLU*
 - Lors des vœux du Maire, il a été précisé que des économies avaient déjà été effectuées sur le poste électricité du budget communal, peut-on connaître le budget électricité de la commune. Réponse : la somme arrêtée au budget pour l'électricité est de 9 000 €.....

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire clôt la séance du Conseil Municipal à 20 h 45.